

PROCES VERBAL

SUITE REUNIONS DES EDUCATEURS

Organisées par la Commission des Enfants et des Jeunes et l'Equipe Technique du District

* * * * *

Ces réunions, à destination des clubs, ont permis

- ❖ la mise en place des plateaux sur la 3^{ème} phase U10U11 et la 2^{nde} phase U6/U7 et U8/U9
- ❖ la présentation des formations d'éducateurs à venir
- ❖ les modifications apportées par la FFF à la plateforme du FAL
- ❖ la mise à disposition du PV de sanctions en phase 2 U10U11 avec encore des enfants non licenciés, des documents imprécis...
- ❖ un temps d'échanges

Chacune des réunions s'est clôturée dans la convivialité.

Tous les documents présentés sont disponibles sur le site internet du District de Football du Puy de Dôme – <https://foot63.fff.fr/>

REUNION EDUCATEURS U10/U11 DU 11/03/2025

La Commission des Jeunes et des Enfants enregistre **l'absence non excusée** des clubs suivants à la réunion des Educateurs U11 du 11/03/2025, passible d'une amende de 25 € conformément aux tarifs en vigueur cette saison :

- ❖ SOURCES ET VOLCANS GR (590142)
- ❖ CHATEAUGAY A.S. (548979)
- ❖ SAINT SYLVESTRE PRAGOULIN U.S. (519064)
- ❖ JEUNES DORE ALLIER GR (564204)
- ❖ US MARINGUES (506518)



La Commission des Jeunes et des Enfants enregistre **L'absence excusée** des clubs suivants à la réunion des Educateurs U11 du 11/03/2025 :

- ❖ CHARBLOT ENTENTE (582290)
- ❖ THIERS SA (508776)
- ❖ ROMAGNAT AS (516330)

REUNION EDUCATEURS U6/U7 ET U8/U9 DU 13/03/2025

La Commission des Jeunes et des Enfants enregistre **L'absence excusée** des clubs suivants à la réunion des Educateurs U6/U7 et U8U9 du 13/03/2025 :

- ❖ BEAUMONT U.S. (508949)
- ❖ SAINT SYLVESTRE PRAGOULIN U.S. (519064)

La Commission des Jeunes et des Enfants enregistre **L'absence non excusée** des clubs suivants à la réunion des Educateurs U6U7 et U8/U9 du 13/03/2025, passible d'une amende de 25 € conformément aux tarifs en vigueur cette saison :

- ❖ CLT METROPOLE FC (582731)

Le 15/03/2025

Président de Commission
ARCHIMBAUD Anthony